

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

07. Libermann partage ses soucis pour la Mission et pour la Congrégation à Mgr Bessieux

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 07. Libermann partage ses soucis pour la Mission et pour la Congrégation à Mgr Bessieux. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/105>

This Chapitre VI is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Libermann partage ses soucis pour la Mission et pour la Congrégation à M^{gr} Bessieux¹

C'est une lettre panorama de 15 pages dans N.D., écrite sur plusieurs jours (21 janvier au 2 février) sur l'ensemble des problèmes qui occupent Libermann depuis quelques mois. Après le préambule pour les nouvelles, il fait part de ses soucis.

Au vicaire apostolique des Deux-Guinées qui l'a menacé de faire appel à d'autres instituts, Libermann répond sur le fond comme il l'avait promis depuis la Lande-de-Lougé². Ensuite, ce sont :

- les affaires avec l'archevêque de Paris suite à la « fusion »,
- le château de Maulévrier offert à la Congrégation,
- l'érection des évêchés coloniaux qui l'occupent,
- le projet des aumôniers de la marine auquel il pense toujours,
- les missions du Sénégal, de Bourbon et de Maurice,
- les projets missionnaires pour Whida au Dahomey, Assinie et Grand-Bassam, qui concernent directement M^{gr} Bessieux³.

¹ N.D. XII, pp. 14-29.

² Voir N.D. XI, pp. 128-132.

³ À propos de M. Régis dont il est question dans la lettre : cf. Mémoire spiritaine n° 14, p. 15 : « M. Victor-Régis, le P. Libermann et le Dahomey (1841-1846) », par Pierre Trichet.

C'est une lettre capitale pour comprendre comment le P. Libermann, supérieur général, pense et agit avec le souci de la Mission et de la Congrégation. Malgré sa longueur, nous la donnons entièrement.

Paris, le 21 janvier 1850

Monseigneur,

Je pense que M^{gr} Kobès vous aura envoyé ma lettre datée de la Lande-de-Lougé. Ne vous tourmentez pas trop du contenu de cette lettre, la tempête est passée et la bonne harmonie rétablie. Pour l'amour de Dieu, entendons-nous bien ensemble et tâchons de maintenir l'union parmi nos frères, soit ceux de chacune de nos Missions, soit ceux des différentes Missions ensemble, soit ceux des Missions avec ceux d'Europe. C'est à vous, élu de Dieu, et à moi à nous entendre pour cela et à y travailler de toutes nos forces.

Je vous dirai que je n'ai plus d'inquiétude au sujet de l'établissement d'une autre congrégation en Guinée; je suis persuadé que vous vous concerterez désormais avec nous et que vous agirez toujours avec douceur et confiance. Je vous parlerai un peu plus bas de cette question; mais ce qui m'inquiète, c'est que je crains qu'il n'y ait un brandon de discorde qui brouille les missionnaires avec la communauté mère: je n'ai aperçu que quelques étincelles très légères venues de la Sénégambie; elles ne prouvent pas qu'il y ait quelque chose, mais elles me laissent quelque inquiétude. C'est à vous qui avez reçu la surabondance de l'onction de la grâce divine, à communiquer aux missionnaires que Dieu vous a confiés, l'esprit de douceur, de charité et d'union au reste de la Communauté. Je ne remarque pas le même esprit dans les missionnaires de la Sénégambie que dans ceux du Gabon, de Bourbon et de Maurice. C'est une confiance que je vous fais. Soyez prudent, si elle transpirait, elle pourrait faire du mal. Ce dont j'ai aperçu quelques étincelles, c'est un esprit de murmure, une facilité de nous juger, de se mécontenter; d'un autre côté je ne reçois pas de nouvelles des missionnaires depuis assez longtemps. M^{gr} Kobès lui seul m'écrit et ses lettres me donnent de grandes consolations. Je sens bien que si j'avais

pu répondre exactement à toutes les lettres, ils auraient écrit plus souvent probablement ; mais si cette union, cet attachement charitable et plein d'effusion existait, ceci n'aurait pas dû empêcher qu'on écrive, puisque tous devaient savoir que je n'ai pu faire autrement.

En 1848, j'avais tout mon temps pris pour refaire nos Règles et les tenir prêtes aussitôt que notre réunion au Saint-Esprit aurait eu lieu ; c'était urgent et en effet je n'ai fini que tout juste au moment où il fallait aller à Rome, et après cela je n'aurais plus eu le temps pour examiner à fond les choses. J'en avais tout au plus pour faire les corrections, et encore fallait-il bien souvent veiller jusqu'à 11 heures.

En 1849, la réunion devait nécessairement me donner du tracas pendant les premiers mois ; je suis ensuite tombé malade et cette maladie assez grave a duré cinq mois, pendant lesquels je me suis trouvé hors d'état de m'occuper d'aucune affaire, moins encore d'écrire des lettres.

Après la maladie, vers le milieu d'octobre, j'ai pu me remettre à l'ouvrage, mais j'avais tant de besogne en arrière qu'il fallait aller au plus pressé. Enfin sont survenues cinq ou six affaires extraordinaires très importantes qui m'ont absorbé un temps considérable. J'ai enfin terminé à peu près ces affaires (dont je vous dirai un mot tout à l'heure) vers Noël. Pendant ces trois mois environ j'ai travaillé plus que je n'avais fait de ma vie ; la bonté de Dieu eut pitié de moi et m'a conservé ou plutôt fortifié la santé, car je n'étais pas encore tout à fait remis. Mais aussitôt le travail exubérant terminé, de petites indispositions pendant huit à dix jours m'ont encore empêché d'écrire à tous nos chers missionnaires par les huit qui viennent de s'embarquer, je vais donc tâcher d'y suppléer maintenant que je suis en état de le faire.

MM. Boulanger⁴, Morel⁵, Tangy⁶, Thiérard⁷, de Régnier⁸, Duret⁹, Bourget¹⁰ et Ramboz¹¹ viennent de s'embarquer pour votre Mission de la Sénégambie avec les FF. Michel¹², Julien¹³, Antoine¹⁴ et Charles¹⁵. De plus quatre Sœurs de la Communauté de Castres pour Sainte-Marie de Gambie.

⁴, ⁵, ⁶, ⁷, ⁸, ⁹, ¹⁰, ¹¹, ¹², ¹³, ¹⁴, ¹⁵ Voir index.

À Pâques je pourrai vous faire un nouvel envoi de missionnaires un peu moins nombreux. Dites-moi, je vous prie, combien vous désirez avoir.

Après ce long préambule, parlons affaires.

I - Pour la grande question de l'établissement d'une autre congrégation, voici mon avis. Je n'ai aucune répugnance à cet établissement, mais je crois qu'il serait prématuré. Il me semble que pour prendre une résolution de cette importance, il faut qu'on la prenne avec maturité.

1° Quoique nous soyons sur ces côtes depuis six ans, la Mission ne fait que commencer par suite des malheurs et des difficultés passées. Rien n'est organisé que depuis votre promotion ; or, il me semble qu'il ne serait pas prudent d'introduire dès l'origine des éléments divers ; il faut que vos premiers fondements soient posés avant d'amener des membres d'une autre société ; vous risquez de compliquer la position avant qu'elle ne soit assez solide pour les supporter.

2° Vous ne pouvez pas encore avoir une idée assez exacte du véritable état du pays avant de l'avoir entamé sérieusement, comme vous le faites maintenant, depuis que la Mission est organisée. Par suite, vous ne savez pas au juste jusqu'à quel point les dispositions de telle ou telle peuplade sont solides et persévérantes ; s'il est plus important de fixer cette communauté dans telle ou plutôt dans telle autre position : vous iriez un peu en cela au hasard ; tandis qu'en patientant un certain temps, vous agirez plus sûrement, vous ne savez même pas encore quel serait le meilleur plan, pour la direction de la Mission : vous en avez un qui est bon ; peut-être dans un ou deux ans vous vous verrez obligé de le changer ; il est probable que vous le modifierez ; eh bien, ce changement, cette modification pourront avoir une grande influence sur le placement des nouveaux missionnaires et sur leur manière d'agir. Avec les missionnaires de notre Congrégation vous faites ce que vous voulez ; avec d'autres il n'en sera pas ainsi : vous serez obligé de vous plier à bien des exigences qui vous entraveront plus que vous ne pensez.

Quoique je sois bien lâche, bien tiède et bien mauvais, je crois cependant qu'il me coûte à moi aussi de voir, en attendant l'exécution de ce projet, bien des âmes se perdre; j'en souffre sans doute moins que vous: la grâce éminente que Dieu vous a donnée et la charge spéciale du salut de ces pauvres âmes vous donnent sans doute un zèle infiniment plus vif et plus fort que le mien, si même j'étais meilleur que je ne suis. Je ne forme cependant pas de doute que vous comprenez, que vous êtes infiniment convaincu que la perte de ces pauvres âmes me déchire et que pour un intérêt humain ou un amour-propre de congrégation, je ne voudrais pas contribuer à les perdre. Si donc j'ose émettre l'opinion qu'il ne faut pas se presser, c'est que je crois qu'il y a là un danger et un danger très grand pour le salut des âmes. En se pressant, on sauverait peut-être un certain nombre de plus dans ce moment, mais on en perdra plus tard dix pour une qu'on gagnerait d'abord. C'est à vous à y penser sérieusement devant Dieu avant d'agir.

Si vous persévérez dans l'exécution de ce projet, je n'y veux absolument mettre aucune opposition; je vous prierais seulement de me prévenir avant de le faire, afin que nous nous entendions ensemble pour tout ce qui touche le bien des membres de la Congrégation. J'ajouterai seulement deux autres difficultés dans le 3° et le 4° suivants, qui vous mettront probablement hors d'état d'exécuter maintenant ce projet.

3° Une difficulté très grande à laquelle il faut penser, c'est la difficulté des ressources. Je ne suis pas sans craintes que vos ressources pourraient bien ne pas être suffisantes pour les besoins actuels de la Mission, surtout avec les 16 nouveaux venus, prêtres, Frères et Religieuses et les quelques missionnaires que je vous enverrai à Pâques et les quelques autres que je serai probablement en état de vous envoyer d'ici à un an, y compris les Frères. Vos ressources ne sont pas fortes, d'autant plus que la Propagation de la Foi a diminué cette année les allocations et diminuera peut-être encore l'an prochain, au milieu de tous les embarras politiques de la France.

Si vous demandez du personnel à une autre communauté, elle stipulerait avec vous ; vous serez obligé de donner tant par an à chaque missionnaire ; tandis qu'avec les nôtres, vous vivez avec eux, ils vivront avec vous dans la pénurie, au moins avec parcimonie. Vous pensez avoir des ressources dans l'intérieur, vous croyez en être sûr ; mais il est impossible que vous puissiez en avoir une assurance telle, que vous puissiez y compter tellement, que vous puissiez entreprendre sagement ce que vous projetez. Il me semble donc de la plus haute importance d'attendre que ces ressources soient créées, d'autant plus que pour les créer, il faudrait faire des dépenses qui peut-être même seront plus considérables que vous ne pensez. Dans une affaire pareille, il ne faut pas se fixer à un calcul, il faut du positif et du net. Il résulterait en outre une autre difficulté, c'est que nos missionnaires étant obligés de souffrir la moindre privation, dans les moments de tentation seront portés au murmure ; ce sera bien pire si des circonstances les obligeaient à de grandes privations, les exposaient à des maladies par suite de ces privations ; ceci serait déjà un grand mal ; mais s'il y avait des plaintes, si les missionnaires de la Congrégation voulaient aussi stipuler¹⁶ sur le même pied que les missionnaires d'autres congrégations, vous seriez bien obligé d'obtempérer à leur demande, à la demande de la Communauté qui, dans ce cas, serait obligée de se joindre à vos missionnaires pour cela. Il arriverait alors que pour vouloir introduire d'autres congrégations afin d'avoir plus de missionnaires, vous en aurez moins ; et de plus, la mésintelligence dans la famille et le désaccord avec la Congrégation ; et le mal serait infiniment plus grand que le bien que vous aurez voulu obtenir et que vous n'aurez pas obtenu.

Mais abstraction faite de ces observations qui demandent une appréciation expérimentale et qui peuvent être par conséquent plus ou moins contestables, je dirai que, pour le moment, je ne crois pas que vos ressources permettent en aucune façon de faire cette

¹⁶ *Exiger de nouvelles clauses à leur profit concernant la répartition des ressources du vicariat.*

démarche ; c'est à vous seul à connaître exactement ce qui en est : calculez, Monseigneur, le nombre des missionnaires que vous avez, y compris les derniers venus qui sont sur mer et ceux qui pourront vous être fournis à Pâques et à la fin de l'année, ainsi que les Frères et Sœurs ; voyez leurs dépenses, comptez aussi les dépenses qui vous restent à faire pour mettre en état toutes les fondations commencées, maisons et chapelles à construire, mobilier, etc. ; mettez encore de côté une somme de réserve pour les cas de besoins imprévus et extraordinaires ; comptez ensuite ce que pourrait encore coûter la communauté que vous voudriez faire venir, et je ne doute pas que vous verrez que vous êtes hors d'état de le faire.

4° Enfin une difficulté très grande serait de trouver une congrégation qui veuille accéder à votre demande ou qui puisse être d'une utilité importante ; car s'il ne s'agit que d'avoir quelques hommes de plus, je ne crois pas que cela vaille la peine de s'exposer aux difficultés qui sont à craindre. Je ne verrais d'autre communauté pour entreprendre quelque chose de sérieux que les PP. Jésuites. Toutes les autres communautés ne voudraient pas ou ne seraient en état que de vous donner un très petit nombre d'hommes. Encore dans cette sorte de congrégations je ne verrais que les Pères de Saint-François de Sales qui, probablement par suite des événements du Piémont et de la Savoie, sont hors d'état d'accepter le moindre petit coin de terre en Guinée. Quant aux Pères Jésuites, je ne crois pas qu'ils voulussent accepter ; ils ont par trop entrepris, et au moment actuel ils vont pouvoir rentrer en Italie, ils ont déjà repris leurs maisons à Rome, ils sont rappelés à Naples et ailleurs, ils sont sur le point de pouvoir reprendre des collèges en France. Je doute qu'ils puissent suffire désormais à toutes les Missions qu'ils ont entreprises en si grand nombre, si surtout ils reprennent les collèges en France.

Dernièrement, comme j'avais résolu de renoncer à envoyer des missionnaires aux Antilles, afin d'en avoir davantage pour la Guinée, j'ai dit au P. Provincial de Paris que probablement j'aurais recours à la Compagnie pour obtenir deux communautés, l'une pour la Martinique et l'autre pour la Guadeloupe ; il me dit qu'il se-

rait impossible d'en accorder, à plus forte raison pour une Mission qui demanderait bien plus de monde. Il se trouverait bien quelque autre petite congrégation en France, à laquelle on pourrait recourir, mais il faut y prendre garde de bien s'adresser, et celles qui auront quelque consistance refuseraient, parce que toutes celles-ci ont leur besogne bien taillée.

Si malgré toutes ces observations, vous jugez qu'il faudrait faire venir une autre communauté, je me charge d'en faire les démarches, si vous le désirez. Je crois cependant qu'il serait bien de consulter la Propagande en lui envoyant en même temps copie de mes observations. Je vais donner à M^{sr} Kobès une copie de ces observations, afin que vous puissiez vous entendre ensemble. Je regarde cette affaire comme étant d'une gravité de premier ordre. Vous risquez de vous jeter dans des difficultés inextricables.

J'en viens maintenant à nos affaires générales dans les numéros suivants.

II - Nous avons eu une difficile affaire avec l'Archevêque de Paris. Les anciennes Constitutions du Saint-Esprit mettaient la Congrégation sous la juridiction immédiate de l'Archevêque de Paris, parce qu'alors cette société n'avait que la seule maison de Paris. En 1847, on a corrigé ces Constitutions, on en a poursuivi l'approbation et elle a été accordée; or dans ces nouvelles Constitutions, l'Archevêché ne conserve que la juridiction ordinaire et la Société reste soumise au Saint-Siège directement. Aussitôt après la réunion, j'en ai donné connaissance à Monseigneur et voilà une tempête terrible qui se déclare. Nous sommes en ce moment en instance à la Propagande pour que cette affaire s'arrange à l'amiable.

III - Une autre affaire qui m'occupe sérieusement cette année-ci. Une famille noble de la Vendée ayant perdu malheureusement leur fils unique par un accident arrivé au château qu'ils habitaient, ils nous ont offert ce château avec d'autres terres attenantes pour y transporter notre noviciat, afin de faire une maison de prières pour leur fils

et pour toute la famille désormais éteinte. Cette donation consiste dans le château et autres bâtiments. Le château est très vaste : nous pourrions y trouver du logement pour environ 80 personnes ; dans des jardins et parc tenant au château et qui sont très grands et très beaux, dans une ferme et un bois. Nous entrerions tout de suite en jouissance du château et du jardin qui nous donneront un rapport de deux mille et quelques cents francs, et plus tard nous aurions la jouissance de la ferme et du bois, et alors cela formera un total d'environ 7 000 francs de revenu. Mais il y a de grandes complications, qui mettent obstacle à régulariser la donation. La question est éclaircie maintenant et quoique la donation ne puisse être faite maintenant légalement, on prend des mesures pour nous assurer la possession et la jouissance de ces biens.

Je pense qu'aux vacances prochaines, nous allons y transporter notre noviciat et la théologie de la Congrégation. Ce château est situé à Maulévrier, petite ville du diocèse d'Angers, au milieu d'une population bonne et bien chrétienne.

Donnez, je vous prie, connaissance de cette nouvelle à nos chers confrères. Dites-leur qu'ils travaillent bien à la gloire de Dieu. Quand ils seront vieux et ne pourront plus travailler en Guinée, ils trouveront à Maulévrier un climat plus doux qu'en Picardie, et un séjour enchanteur dans le château pour vivre dans la paix et le repos des fatigues de leur jeune temps.

IV - Les affaires des colonies m'ont donné tant d'ouvrage, qu'elles me laissent à peine le temps de respirer. Il a fallu me donner bien des peines pour remettre un peu les pauvres colonies qui sont en déroute depuis si longtemps. Le séminaire n'avait que 30 élèves. Nous allons obtenir incessamment un budget pour 60 élèves, ce qui, j'espère, suffira pour les besoins des colonies. De plus nous allons avoir aussi trois Évêques titulaires, l'un pour la Martinique, l'autre pour la Guadeloupe et le troisième pour Bourbon. Cette dernière était presque désespérée, il y a deux ou trois mois ; mais avec le nouveau Ministère tout s'est arrangé parfaitement. M^{gr} de Langres nous a été d'un grand secours pour cela.

26 janvier

V - Une autre affaire est survenue dernièrement pour mettre le comble à mes occupations. Le Ministre de la Marine a voulu mettre sur pied un système d'aumôniers pour les bâtiments de l'État, qui soit bon et capable de faire un bien solide. On m'a mêlé dans cette affaire qui m'a pris beaucoup de temps. On établira donc de nouveau les aumôneries de marine pour tout bâtiment où se trouvent 500 âmes. On s'adressera à des corps religieux, auxquels on donnera une résidence dans les ports maritimes ; ils seront là chargés de tous les établissements de marine. Les aumôniers des bâtiments, revenant d'un voyage, resteront dans cette résidence et d'autres les remplaceront dans les voyages suivants, jusqu'à ce qu'ils soient retrempés dans la vie de communauté. On a pensé à nous offrir une partie, parce que je disais que nous n'étions pas en état de l'accepter toute entière, ne pouvant espérer fournir tant d'aumôniers d'ici à longtemps, tandis que d'autres communautés aidant, on pourvoira plus vite aux besoins religieux des équipages. Je n'ai pas cru devoir refuser tout à fait, craignant de manquer à un ordre de Dieu manifesté par sa divine providence ; cependant je ne pourrais accepter qu'autant qu'il se présenterait des vocations spéciales pour cette œuvre, et il s'en présentera avec les garanties de persévérance qui sont offertes par le projet. Les missionnaires ne pourraient être employés à cette œuvre, d'abord parce que ce n'est pas leur vocation, et de plus parce que nous n'avons pas assez de monde pour nos propres besoins.

Par ce que je viens de vous dire vous voyez que vous n'avez pas à vous inquiéter sur ce nouveau projet, puisqu'il n'enlèvera pas un seul missionnaire à nos œuvres principales.

Du reste il n'est pas certain qu'on persévère dans le dessein de nous charger d'une partie de cette œuvre et je me garderai bien de faire la moindre démarche pour ni contre ; je ne voudrais pas contribuer à nous charger de ce fardeau, je voudrais que la divine Providence décide les choses et alors elle nous enverra du monde pour accomplir les desseins de Dieu sur nous. S'il plaît à Dieu de nous charger de cette œuvre et de nous envoyer du monde pour la remplir, elle sera de la plus grande utilité pour nos Missions.

28 janvier

VI - Pour le Sénégal. J'avais proposé au Gouvernement que le Sénégal soit érigé en Vicariat apostolique. À la Marine on goûte ce projet et on en désire la réalisation ; aux Cultes on y est opposé. Je n'ai donc pas cru devoir pousser l'affaire pour le moment ; je pense que plus tard cela se fera.

J'avais écrit à M^{gr} Kobès à ce sujet, vous, étant trop éloigné pour que je vous écrivisse. Je proposai deux projets : le premier serait donc d'ériger purement et simplement le Sénégal en Vicariat et d'y annexer l'intérieur des terres, lui donnant pour limite le fleuve la Gambie ; conserver au Vicariat de la Guinée la rive gauche de ce fleuve ; le second serait de diviser votre Mission en deux : la Sénégalie, un Vicariat, et la Guinée, un Vicariat. Le Vicariat de la Sénégalie irait jusqu'à Sierra Leone ou jusqu'à un autre point dont je ne me souviens plus bien, n'ayant pas de vers moi la copie de cette lettre ; la Guinée vous resterait ; de plus, vous faire avoir un Coadjuteur à chacun de vous. Celui de M^{gr} Kobès serait envoyé par lui à Galam¹⁷. Dans ce dernier système, on laisserait le Sénégal jusqu'à ce que le Gouvernement vienne de lui-même que le Sénégal soit annexé au Vicariat de la Sénégalie ; ce qui alors ne tarderait pas de beaucoup, car le Sénégal ne pourrait pas raisonnablement rester préfecture, étant entouré de pays qui possèdent deux évêques. Monseigneur ne m'a pas répondu à cette seconde question. J'ai donc laissé ce projet et n'ayant pu réussir à former un Vicariat du Sénégal, je vais faire nommer en attendant un préfet pour Saint-Louis et Gorée.

VII - Nos missionnaires de Bourbon et de Maurice vont très bien ; le bien qu'ils font est considérable et très consolant, ils ont un excellent esprit, observent très bien toutes nos Règles et vivent en paix et harmonie parfaite. Pendant quelque temps ceux de Maurice ont eu tant d'ouvrage, qu'ils ont été obligés de déroger aux Règles. M. Le Vavasseur,

¹⁷ *Au sud du haut fleuve Sénégal.*

le supérieur de cette province, y a passé quelques semaines et a remis les choses sur le pied ordinaire selon nos Règles. Tout va à merveille, seulement nos confrères s'épuisent et je ne puis leur envoyer des aides faute de subsistance. Je vous envoie un résumé succinct de leurs travaux. M. François va faire cette petite relation.

Dites, je vous prie, à nos chers confrères que si Dieu n'a pas jugé à propos de leur donner tout le succès de leurs frères des îles, leurs sueurs et leur zèle lui sont cependant bien agréables et peut-être plus que les travaux de Bourbon et de Maurice. Ils sont chargés eux de construire les fondements d'un édifice futur ; ils sèmeront, et la récolte viendra après eux. Ceux qui creusent les fondements et bâtissent sous terre, leur travail ne paraît ni beau ni agréable ; ceux qui viendront après eux édifieront sur leurs fondements et construiront la maison de Dieu et jouiront de sa beauté ; eux, ils défrichent et sèment dans les larmes et la patience ; ceux qui viendront après eux, récolteront avec consolation ; eux, ils planteront avec travail et peine ; et ceux qui les suivront arroseront avec facilité et verront avec joie les fruits de leurs plantations. Qu'ils soient donc pleins de courage et de persévérance, leur récompense sera conservée entière pour le ciel ; leurs frères, avec non moins de mérite devant Dieu, reçoivent dès ce monde une petite partie de l'inénarrable joie et consolation qui leur est réservée dans le sein de Dieu. Du reste, par la miséricorde de Dieu, ils ne le cèdent pas à leurs frères de Bourbon et de Maurice sous le rapport de l'esprit de la Congrégation et l'observance de nos Règles. C'est une de mes grandes consolations et un des sujets d'actions de grâces devant Dieu.

VIII - Votre lettre du 13 octobre nous est arrivée vers la fin de décembre. Nous soupirions après vos nouvelles, nous étions inquiets de n'en pas recevoir, Dieu soit béni, elles sont arrivées et nous ont consolés. J'y ai vu tout ce qu'il y aurait à entreprendre :

1° Whida. - J'ai vu dernièrement un Français nommé Christophe Colomb qui a passé treize ou dix-huit mois à Whida ; il a été à Abomay, il m'a dit qu'il y avait des espérances à fonder sur cette mission, il m'a dit que le roi de Dahomay et son peuple sont très attachés aux Français et qu'ils seraient enchantés d'avoir des

missionnaires dans la capitale. Son avis est qu'il faudrait se fixer à Abomay et non à la factorerie. Il m'a dit que les Français de Whida seraient un obstacle au bien que les missionnaires y pourraient faire ; tandis qu'à Abomay on serait bien reçu : le roi et les chefs seraient bien contents qu'on établit des écoles et qu'on apprît le français au peuple. Il croit que par le Dahomay on pourrait arriver au royaume des Aschantis où l'on serait bien reçu aussi : seulement, dit-il, il ne faudrait pas arriver à ce royaume par d'autres voies que par le Dahomay. Je ne me rappelle plus le motif qu'il m'en donna. Il reviendra me voir et je vais tâcher d'obtenir de lui quelque chose par écrit, afin que vous puissiez mieux apprécier son plan. Ce Monsieur est fort monté contre les agents des Régis ; il a eu des querelles avec eux. Il leur reproche qu'ils prennent tous les moyens d'empêcher les Dahomiens d'apprendre le français. Il dit que les missionnaires doivent se mettre en garde contre ces agents. Comme je l'ai vu bien mécontent d'eux, je me mets en garde contre tout ce qu'il me dit. J'ai cru cependant devoir vous en rendre compte, afin que vous jugiez plus facilement des vues et des dispositions de ces hommes.

2° Assinie et Grand-Bassam. - Ce que vous m'en dites m'a causé une grande joie. Nous allons faire tout ce que nous pourrons pour vous envoyer du monde à Pâques, à moins que les sommes que la Propagande alloue à la Mission ne soient trop minimes. Nous ne savons pas encore quelle est la somme votée, nous n'avons reçu jusqu'à présent que 10 000 francs ; le reste doit venir au mois de mars. Je crains que cette somme n'aille guère que jusqu'à 30 000 francs. Joignez-y les 17 000 du Gouvernement, cela fait 47 000 francs. Le personnel de votre Mission est de 54, y compris les Frères et les Religieuses. Vous avez au Gabon 42 enfants, en Sénégambie 13 ou 17 : il est donc à craindre que les ressources ne viennent à vous manquer, si je vous envoie un nouveau personnel. Cependant soyez sans inquiétude, Dieu pourvoira aux besoins de ses serviteurs. Je vais écrire à M^{gr} Kobès, sa réponse m'arrivera plus vite que la vôtre ; je vais lui dire les mêmes choses et s'il ne me dit pas d'arrêter, je passerai outre, je vous enverrai les missionnaires dont je pourrai disposer à Pâques.

Ici je vous ferai part d'une idée sur la marche qui me paraîtrait la meilleure ; mais n'ayant pas une expérience pratique des détails de la Mission, je puis me tromper : voilà pourquoi je ne vous proposerai jamais un avis, sinon que timidement ; c'est à vous, Monseigneur, à examiner et à juger.

Il me semblerait donc que, vu l'étendue de votre Mission et l'exiguïté de vos ressources, il serait bon de ne pas trop éparpiller les missionnaires ; mais de choisir deux ou trois points, les plus importants, de se fortifier et s'étendre sur ces points, en augmentant tous les ans le nombre des missionnaires et se créant des ressources au fur et à mesure qu'on avance, par la fondation d'établissements agricoles. Ces ressources demanderont des dépenses dans les commencements et seront un empêchement à l'augmentation du personnel de la Mission ; mais aussi une fois ces ressources établies, vous pourriez aller en avant, augmenter avec sécurité le nombre de vos missionnaires, et au bout de quelques années vous aurez de quoi faire subsister une centaine de missionnaires et de Frères et Sœurs, y compris les fonds fournis par la Propagation de la Foi ; tandis qu'en embrassant trop à la fois dès le commencement, sans assez calculer vos ressources, vous êtes en danger d'avoir entamé trop d'endroits à la fois et de ne pas pouvoir suffire à l'étendue de vos besoins. De là deux maux : n'ayant pas de ressources suffisantes pour la subsistance de vos missionnaires, vous exposez leur santé et leur vie même dans des pays aussi dangereux que les côtes d'Afrique et vous risquez de porter le découragement dans leurs rangs ; ayant trop entrepris à la fois en proportion de vos ressources, vous serez obligé de rester dans le statu quo, ce qui serait le moindre mal ; vous risqueriez de plus d'abandonner des Missions entreprises auparavant pour reporter votre monde ailleurs. Vous risquez de rester dans le statu quo, parce que vous ne pourriez pas augmenter vos missionnaires, n'ayant pas de quoi les faire subsister et parce que vous ne pourriez pas vous créer facilement une ressource dans le pays n'ayant pas assez de fonds pour avancer les premiers frais qu'exigent ces sortes d'établissements. Vous avez à risquer d'être obligé d'abandonner certains points, parce qu'avec le temps vous apercevrez

des moyens de développer les points les plus importants et vous manqueriez d'hommes et d'argent pour procurer ces développements, vous auriez par là de graves embarras.

C'est dans les commencements d'une Mission qu'il faut prendre de grandes mesures de prudence pour ne pas s'engager de manière à se trouver dans une impasse, de ne pas s'avancer de manière à être obligé de reculer, et il pourrait arriver parfois qu'on ne puisse pas reculer, alors, des embarras ! Je regarde votre Mission comme commencée seulement depuis un an ; car auparavant il n'y avait ni plan, ni organisation, ni marche suivie, ni chef pour diriger. Les malheurs passés en ont été la cause. D'après les détails de votre lettre, les deux points importants qui me paraissaient devoir être entamés sont Assinie et Whida. Par Assinie, d'après ce que vous me dites, on pourrait parvenir au royaume des Aschantis ; par Whida au royaume de Dahomay : et une fois à Dahomay, on pourrait encore de là arriver aux Aschantis (selon M. Christophe Colomb) si on ne réussissait pas du côté d'Assinie.

2 février

IX - Il paraît probable que nous serons chargés d'une partie de l'œuvre des aumôniers maritimes ; ce serait un établissement à former à Brest et à fournir des aumôniers, au nombre que nous aurions, pour les bâtiments qui naviguent sur l'océan. Mais je vous répète : soyez sans inquiétude, les missionnaires de la Guinée ne seront pas employés à cette œuvre, qui au contraire nous mettrait à même d'en fournir un plus grand nombre, s'il plaît à Dieu de bénir cette entreprise. La raison pour laquelle je dis qu'elle nous fournira davantage de missionnaires, est qu'elle nous donnerait des ressources pour notre noviciat et nous ferait connaître davantage en France. Si nous parvenons à réunir 30 aumôniers comme on le voudrait nous aurions 30 000 francs par an à appliquer au noviciat.

X - M^{re} Kobès m'a écrit qu'il nous avait proposé de nous donner 1 000 francs par missionnaire que nous vous enverrons. Je trouve cette disposition raisonnable. Cependant je tiendrai à diminuer vos charges

aussitôt que nous le pourrons et à nous passer de vos ressources dès que nous serons en état de le faire. Voilà pourquoi je me réjouirais si le bon Dieu voulait bien bénir le projet des Aumôniers.

XI - M. Bousquet est venu, mais sa santé est par trop faible : nous avons décidé qu'il doit rester dans son diocèse, mais avec beaucoup de regret. Cependant sa venue n'a pas été inutile, il a amené avec lui M. Mas que vous connaissez aussi. Celui-ci restera avec nous ; mais M. Bousquet me fait mal au cœur, il me paraît bien pieux.

XII - M. Le Vasseur de Bourbon est arrivé, il vient d'aborder à Bordeaux, il sera avec nous dans quelques jours. Je l'ai rappelé lors de ma maladie, ne sachant comment cela tournerait.

XIII - Comme j'ai été obligé d'interrompre plusieurs jours, je ne sais plus tout ce que je dis dans cette longue lettre, je me répéterais donc peut-être.

Je vous ai parlé du projet des aumôniers ; eh bien ! Ce projet est à peu près oublié. Soyez donc sans inquiétude à ce sujet ; cela n'aurait nui en aucune manière à la Mission ; mais n'existant plus, cela pourra être nuisible que dans ce sens que nous n'aurons pas les ressources qu'il aurait pu fournir pour le noviciat. Dieu y pourvoira.

Je me recommande bien à vos prières et suis votre tout pauvre serviteur.

F. Libermann, prêtre